



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
SUPERVISION BANCAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 juillet 2020

Selon une analyse de la BCE, le secteur bancaire de la zone euro résiste aux tensions causées par le coronavirus

- L'exercice a pour objet d'identifier à un stade précoce les vulnérabilités potentielles du secteur bancaire à la suite du choc du coronavirus
- Les résultats montrent que le secteur bancaire de la zone euro peut résister aux tensions causées par la pandémie, mais que si la situation se détériore, la diminution des fonds propres des banques sera significative
- Dans le scénario central, le ratio de fonds propres (CET1) agrégés des banques perd 1,9 point de pourcentage environ, pour s'établir à 12,6 %, et dans le scénario grave, il diminue de 5,7 points de pourcentage, à 8,8 %, d'ici la fin 2022
- L'exposition aux créances douteuses et les pertes liées au risque de marché sont les principaux facteurs à l'origine de la diminution des fonds propres
- Le scénario central et le scénario sévère reflètent les projections macroéconomiques de juin 2020 établies par les services de l'Eurosystème

La Banque centrale européenne (BCE) a publié ce jour les [résultats](#) agrégés de son analyse de la vulnérabilité des banques soumises à sa supervision directe dans le cadre du mécanisme de surveillance unique. L'exercice a évalué comment le choc économique provoqué par la pandémie de coronavirus (COVID-19) affecterait 86 banques de la zone euro, avec pour objet d'identifier les vulnérabilités potentielles au sein du secteur bancaire à un horizon de trois ans. Globalement, les résultats montrent que le secteur bancaire de la zone euro peut résister aux tensions causées par la pandémie.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

L'analyse de la vulnérabilité a porté principalement sur deux scénarios présentés dans les projections macroéconomiques de [juin 2020](#) établies par les services de l'Eurosysteme. Le scénario central, qui est le plus susceptible de se concrétiser selon les services de l'Eurosysteme, prévoit une baisse de 8,7 % du produit intérieur brut (PIB) en volume de la zone euro en 2020, et une croissance du PIB de 5,2 % et 3,3 % en 2021 et 2022, respectivement. Le scénario sévère, qui représente une évolution plus négative – mais plausible néanmoins – de la crise, prévoit une baisse du PIB en volume de 12,6 % en 2020, et une croissance du PIB de 3,3 % et 3,8 % en 2021 et 2022, respectivement. L'analyse présente également les résultats du scénario de référence publié par l'Autorité bancaire européenne pour le test de résistance mené à l'échelle de l'UE de 2020. Ce scénario ayant été défini avant l'épidémie de coronavirus, il constitue une référence pour évaluer les effets de la pandémie sur les banques.

Le scénario central et le scénario sévère intègrent, dans une large mesure, l'incidence des mesures de soutien [monétaire](#), [prudentiel](#) et budgétaire prises en réponse à la crise du coronavirus. Il s'agit notamment des dispositifs nationaux de protection de l'emploi, des autres mesures de soutien budgétaire, des garanties de crédit, des mesures d'allègement des exigences de fonds propres et des contraintes opérationnelles adoptées par la supervision bancaire de la BCE ainsi que des mesures récemment prises à l'échelle européenne afin d'alléger certaines dispositions du règlement sur les exigences de fonds propres.

Dans le **scénario central**, qui prévoit déjà une grave récession, le ratio moyen de fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) des banques, un indicateur clé de la solidité financière, diminue de 1,9 point de pourcentage seulement, à 12,6 % au lieu de 14,5 %. Par conséquent, les banques pourraient continuer de remplir leur rôle de financement de l'économie.

Dans le **scénario sévère**, le ratio CET1 moyen des banques perd 5,7 points de pourcentage pour s'établir à 8,8 %, au lieu de 14,5 %. Dans ce scénario, plusieurs banques auraient besoin de prendre des mesures pour pouvoir continuer à respecter leurs exigences minimales de fonds propres mais, globalement, l'insuffisance de fonds propres resterait contenue.

« Les résultats montrent à quel point il était important que les banques renforcent leurs fonds propres ces dernières années à la suite des réformes réglementaires postérieures à la crise financière. Les mesures de soutien exceptionnelles et concertées prises par les autorités publiques ont déjà contribué à atténuer l'impact de la pandémie sur l'économie », a déclaré Andrea Enria, président du conseil de surveillance prudentielle. « Toutefois, si la situation se détériore conformément au scénario sévère, les autorités doivent se tenir prêtes à mettre en œuvre de nouvelles mesures visant à

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

empêcher un processus de désendettement simultané des banques qui pourrait aggraver la récession et nuire gravement à la qualité de leurs actifs et à leurs niveaux de fonds propres. »

Les principaux facteurs de diminution des fonds propres sont l'exposition aux créances douteuses, les pertes liées au risque de marché et la baisse de la rentabilité. Comme prévu, les banques les plus rentables ont enregistré des diminutions plus faibles de leurs ratios CET1. Cela montre que les banques qui ont renforcé leur rentabilité grâce à des mesures d'amélioration de l'efficacité peuvent également faire preuve d'une plus grande capacité de résistance en période de crise.

Compte tenu de la situation exceptionnelle actuelle et afin d'éviter d'imposer aux banques une charge opérationnelle supplémentaire, pour cet exercice la BCE a utilisé des données déjà disponibles, notamment les rapports de surveillance réguliers.

L'analyse de la vulnérabilité constitue un outil utile pour évaluer la capacité de résistance globale du secteur bancaire de la zone euro. Les résultats individuels des banques n'ont pas fait l'objet de discussions avec les établissements de crédit et seront utilisés de manière qualitative dans le processus de surveillance et d'évaluation prudentielle (SREP). En particulier, ils aideront les autorités de surveillance à remettre en question les projections de fonds propres des banques, à renforcer la cohérence dans l'évaluation des risques et à promouvoir des politiques de provisionnement prudentes.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Uta Harnischfeger](#),
au : +49 69 1344 6321.**

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France